

# Qui voudra du théâtre ?

## MARS à la recherche d'un partenaire privé pour assumer la gestion du théâtre royal

**L**e théâtre royal pèse lourd sur les finances de MARS (ex-Manège). Pour alléger cette charge, le centre culturel montois veut partir en quête d'un partenaire privé. Encore faudra-t-il le trouver...

Elio Di Rupo nous l'avait annoncé dans sa première interview de l'année (cf. La Province du 2 janvier) : « on a demandé à MARS de rechercher un partenariat avec le privé pour le théâtre royal ». Philippe Degeneffe confirme aujourd'hui qu'il s'apprête à soumettre ce projet à son conseil d'administration. Le C.A. de MARS (Mons arts de la scène, nouveau nom du Manège) se réunit jeudi.

### PLUS DE 400.000 € PAR AN

« L'idée qui sous-tend ce projet est très simple, expose le directeur général de MARS. Le théâtre royal

est une infrastructure chère, et c'est MARS qui le gère (en vertu d'une convention avec la ville, propriétaire) et qui en assume les frais (chauffage, personnel, etc.). Soit des centaines de milliers d'euros - on est dans les 400.000 € par an - alors que nous n'utilisons le théâtre royal pour nos spectacles que quatre ou cinq fois par an ! » Cela ne signifie pas que cette salle d'un millier de places (le théâtre royal vient de récupérer son 2<sup>e</sup> balcon après cinq ans de travaux) soit déserte le reste du temps. Encore heureux ! L'ASBL Mons Divertissement y fait venir des spectacles, la ville de Mons elle-même réserve une cinquantaine de dates par an pour ses besoins propres, l'académie de musique et des écoles de danse y présentent leurs spectacles de fin d'année... Mais ce n'est pas ça qui rapporte. « L'infrastructure est quand même bien utilisée, il y a

des choses toutes les semaines, dit Philippe Degeneffe. Mais c'est nous qui payons tous les frais de fonctionnement. Je prends un exemple récent : « Sois belge et tais-toi ». C'est un extérieur qui nous loue la salle. Il y a donc bien des recettes, mais elles sont dérisoires. » D'où l'idée de l'alliance avec un privé qui pourrait « redynamiser le théâtre royal » en y organisant des spectacles plus populaires et serait prêt à partager la charge financière.

### Y AURA-T-IL DES PRÉTENDANTS ?

« Si le principe est approuvé par mon conseil d'administration, il faudra lancer une procédure de marché public pour chercher ce partenaire privé. Maintenant, je ne sais pas si je vais le trouver ! » ajoute Philippe Degeneffe. Il pronostique « au mieux pour la fin de cette année » la conclusion d'un tel partenariat. ●

CORINNE TOUBEAU

## Six bâtiments, dix lieux

## La brique, deuxième poste de dépense de MARS

« L'après-2015 » a commencé dans la douleur, par une vingtaine de licenciements. Même après cette saignée, les salaires demeurent le 1<sup>er</sup> poste de dépense de MARS. Mais les infrastructures forment le 2<sup>ème</sup>. MARS a la charge de dix

salles réparties dans six bâtiments : le théâtre du Manège et sa salle de répétition, Arsonic, les trois salles de la Maison Folie, l'auditorium Abel Dubois, le théâtre royal, grande salle et salle des Redoutes. Et enfin le 106, qui

abrite les bureaux. « Mon souci est de faire diminuer les coûts de ces dix lieux que nous avons à financer pour réinvestir l'argent dans l'artistique », commente le directeur général. ●

C.T.